



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge



11154293

Tribunal de Commerce

03 OCT. 2011

CHARLEROI

Dénomination : **SPRL AGRIFRANBEL**

Forme juridique : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Siège : **Rue de Namur 127 à 7134 Ressaix**

N° d'entreprise : **0429.820.064**

Objet de l'acte : **Assemblée Générale Extraordinaire: Transfert du siège social**

Le 13/09/2011, s'est tenue au siège de la SPRL AGRIFRANBEL, Rue de Namur 127 à 7134 Ressaix, une assemblée générale extraordinaire.

Ordre du jour: transfert du siège social

Sont présents:

- Mr MOL André
- Mr AMEZ Olivier

Tous les associés étant présents, les décisions ont été prises à l'unanimité.

- Il a été décidé suivant les statuts de la société de transférer le siège social à l'adresse suivante: Le Verger n° 03 Bte 4.1 à 7080 FRAMERIES.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/10/2011 - Annexes du Moniteur belge